

Pour conclure un contrat de location, il sera nécessaire de nous fournir les documents suivants:

- Carte d'identité (à présenter)
- Certificat de séjour
- Attestation du précédent bailleur
(Attestation du bailleur actuel indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges)
- Justificatif de revenu (salaire, retraite,...), ou attestation du pôle emploi / service de l'aide sociale

Pour les étudiants ou personnes en cours de formation professionnelle, il sera exigé de plus:

- Carte d'étudiant, carte d'apprenti ou certificat de scolarité
- Avis d'attribution de bourse
- **Ou:** compte auprès d'une banque allemande avec un plafond mensuel
- **Ou:** déclaration de garantie, y compris la fiche relative à la protection des données, le justificatif de revenu et la carte d'identité du garant

Notre société vous fait parvenir les documents mentionnés ci-après. Nous vous prions de bien vouloir les remplir, signer et de nous les retourner lors du prochain rendez-vous. Merci d'avance !

- Fiche relative à la protection des données
- Questionnaire concernant la personne intéressée
- Renseignement personnel
- Fiche concernant le cohabitant éventuel
- Attestation du précédent bailleur

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (0345/6923 480).

Votre société immobilière GWG